



Obtenir un sejour pour mon mari

Par **ederr**, le **07/11/2009** à **07:15**

Bonjour,

je suis française âgée de 30 ans et mon futur mari est tunisien de 27 ans il est venu en Allemagne ça fait 3 ans il était étudiant et il disposer de séjour étudiant en Allemagne je l'ai connu avant que son séjour soit périmé et la on vie ensemble, en fin en va se marier dans 4 semaine, est ce possible qu'il obtiens son titre de séjour sans qu'il rentre en Tunisie ? je signale qu'il rentrai pour faire ses vacances d'habitude par la France quand il avais les papier allemand

Par **cazitsara**, le **07/11/2009** à **23:10**

Il faut d'abord faire un recours hiérarchique auprès du Ministère de l'Immigration et de l'Identité Nationale, Une simple lettre adressée au Service chargée de l'immigration Familiale suffit. Pour ne pas perdre du temps, car il va vous le demander plus tard, n'oublie pas de joindre la copie de l'arrêté préfectoral qui indique le rejet de votre demande de RF. L'adresse complète est sur leur site internet du ministère, j'ai déjà fait la même démarche, ça peut servir, surtout dans le cas comme le votre. Bon courage.

Par **ederr**, le **08/11/2009** à **02:25**

ce que vous m'indiquer a faire c'est en cas ou il refuse le RF ? sinon moi je voulais savoir s'il as le droit d'obtenir son titre de séjour sans qu'il rentre en tunisie et merci pour votre réponse